



BILAN DES HEURES PÉDAGOGIQUES (annexe D) (à compléter au cours du mois de novembre)

Du 1^{er} avril 2_____ au 31 mars 2 _____

Calcul

A) Nombre d'heures allouées aux activités d'encadrement pédagogique (planification et préparation pédagogique) prévues dans l'horaire de travail :

B) Nombre d'heures allouées aux réunions d'équipe et aux autres activités d'encadrement pédagogique en sus de la semaine normale de travail :

1) Nombre d'heures allouées aux réunions d'équipe :

2) Nombre d'heures allouées aux autres activités d'encadrement pédagogique :

Total du nombre d'heures

Commentaires
